

A propos des JMO (Journaux des Marches et Opérations)

Conservés par le département de l'armée de Terre du SHD à Vincennes, où ils sont librement communicables, les journaux des marches et opérations (JMO) de la Première Guerre mondiale constituent la mémoire de toutes les unités formant corps et des états-majors ayant pris part à la Grande Guerre.

Véritable monument de papier, cet ensemble de 1370 cartons d'archives rassemble près de 18.000 journaux sous forme de registres, de cahiers ou de dossiers, qui totalisent environ 1.500.000 pages détaillant, jour après jour, avec précision et concision, les événements vécus par tous les corps de troupe engagés dans le conflit.

Dépourvus de tout commentaire ou appréciation personnelle, en conformité avec l'instruction du 5 décembre 1874 qui les a institués, les JMO devaient servir à la rédaction d'un historique d'ensemble, destiné à maintenir la valeur morale de l'armée. Ils n'en restent pas moins, malgré leur rigueur administrative et leur sécheresse parfois, une source irremplaçable sur la vie et la mort de millions de Français. Une certaine uniformité est visible dans la présentation des journaux, car les cahiers ont souvent un format identique, avec la date portée dans la marge gauche.

Quelques cahiers percés d'une balle ou d'un éclat sont là pour rappeler que les journaux étaient rédigés « sur le vif » et en première ligne, quand ils ne l'étaient pas dans le secret des états-majors.

La tenue des JMO, confiée à des officiers qui pouvaient en déléguer la rédaction à des sous-officiers, était en effet prescrite aux états-majors aussi bien qu'aux corps de troupes. Revêtu d'un caractère officiel, répondant à une démarche d'authentification des faits et notamment des actions d'éclat, le journal de marches constitue, en un sobre condensé des événements, un récit aussi objectif et précis que possible des combats.

Qu'est-ce qu'un JMO ?

Chaque jour sont notifiés les faits, combats, manœuvres, travaux ou reconnaissances, accompagnés des objectifs visés et des résultats obtenus. Sont aussi indiqués de manière systématique la composition du corps (effectifs, encadrement et mutations), les itinéraires suivis, les emplacements des camps ou des cantonnements, ainsi que les décorations et citations individuelles. Le texte peut se réduire à une chronologie très succincte, en raison même du rythme de la bataille : lors de la retraite d'août 1914 ou sous le bombardement de Verdun, le rédacteur ne disposait pas du temps nécessaire pour écrire une relation détaillée.

Par ailleurs il ne faut pas s'attendre à trouver des appréciations allant à l'encontre des recommandations ministérielles, ou des remarques critiques sur le commandement. L'enregistrement journalier de la succession des événements est enrichi dans de nombreux journaux de documents justificatifs : ordres, cartes et schémas, états des pertes numériques ou nominatifs.

Ces documents récapitulatifs, dont l'établissement était obligatoire, sont bien souvent incomplets en raison des difficultés du moment et du chiffre élevé des pertes. Les mentions nominatives restent ainsi, dans bien des cas, réduites aux seuls officiers. S'ils n'offrent pas la diversité des points de vue et richesse en termes de témoignages individuels des lettres de poilus ou des carnets de guerre personnels, et s'ils n'apportent bien souvent que peu ou pas de renseignements nominatifs sur le sort des simples soldats, les JMO constituent en revanche une source unique sur le contexte dans lequel évoluaient les combattants.

Que trouve-t-on dans un JMO ?

L'inventaire des JMO est constitué depuis l'origine de deux grands ensembles.

En premier lieu, les journaux des régiments, bataillons et compagnies formant corps, classiquement répartis entre l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, le génie, le train des équipages.

En second lieu, les journaux des grandes unités : Grand Quartier général, groupes d'armées, armées, corps d'armée, divisions et brigades. À l'intérieur de chaque grande unité, le journal de marches de l'état-major de cette unité est suivi de ceux des états-majors des armes et services : infanterie, artillerie, génie, parcs, service aéronautique, service de santé, prévôté, direction des étapes et formations spéciales comme les détachements télégraphiques, les groupes de brancardiers ou les centres d'instruction.

Il faut noter que la collection des JMO conservés n'est pas totalement complète : les journaux de certaines unités ont disparu durant le conflit ou ne sont pas parvenus jusqu'aux archives de l'armée ; en conséquence, ces unités n'apparaissent pas sur le présent site.

Il est également possible que des JMO, conservés par des officiers ou leurs familles, se trouvent aujourd'hui encore en des mains privées, malgré leur caractère public.

Espérons qu'ils pourront un jour rejoindre les dépôts du SHD et être ainsi consultés par tous les Français, qui en sont les véritables dépositaires.

Comment effectuer une recherche ?

Les modes de recherche proposés doivent permettre de retrouver rapidement, grâce à la recherche en plein texte dans l'inventaire ou par l'intermédiaire de l'index, le journal d'une unité précise.

La recherche dans l'inventaire permet de retrouver, en parcourant l'arborescence, l'ensemble des JMO d'un type donné d'unité. La lecture du JMO d'un régiment ou d'un bataillon gagnera à être complétée par celle des grandes unités auxquelles cette unité était rattachée.

Un tableau présentant le rattachement des régiments d'infanterie et des bataillons de chasseurs aux différentes brigades et divisions peut être consulté en tête de l'inventaire. Concernant l'ordre de bataille général de l'armée française et son évolution au cours du conflit, on renverra le chercheur à la lecture de la collection publiée par le Service historique de l'Armée entre 1922 et 1937, *Les armées françaises pendant la Grande Guerre*.

Les JMO, conservés dans la sous-série 26 N du département de l'armée de Terre, ne représentent qu'une partie des archives disponibles au SHD sur la Première Guerre mondiale. L'état matériel des dossiers annexes aux JMO rend leur numérisation délicate.

Raison pour laquelle, ils n'apparaissent pas ici, mais demeurent néanmoins librement communicables, de même que les archives des petites et des grandes unités, conservées dans la série N, qu'ils complètent.

Par ailleurs, une partie des unités du service de santé est conservée au Val-de-Grâce.

De manière générale, le chercheur est invité à consulter le site internet du SHD, où il pourra consulter au format PDF l'inventaire complet des archives de la série N (1871-1940), dont le *Répertoire numérique des journaux des marches et opérations*, publié en 1968-1970, qui indique pour chaque unité l'existence d'un historique dans les collections des bibliothèques du SHD.